



ENSEMBLE,
CONTINUONS
À TRANSFORMER
LE PAYS.

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

LE MOUVEMENT

Le 6 avril 2016, Emmanuel Macron lance le mouvement En Marche à Amiens, dans sa ville natale, avec une ambition : **remettre les Français au cœur de la vie politique**. Ce mouvement rassemble des personnes engagées avec la même volonté de renouveler les visages en politique et regarder la réalité en face pour mieux la transformer.

Nous sommes aujourd'hui plus de **420 000 adhérents** à porter un projet progressiste français et européen.

Pour en savoir plus sur l'histoire du mouvement rendez-vous sur : en-marche.fr/le-mouvement

7 CHIFFRES-CLÉS

306 députés LaREM

23 Eurodéputés Renaissance

122 référents LaREM, dans toute la France et à l'étranger

3190 comités locaux, dans toute la France et à l'étranger

650 projets citoyens pour changer concrètement la vie des habitants, lancés dans tous les territoires

1000 "talents" formés avec 400 mentors et 15 séminaires dans toute la France, pour la promotion 2018-2019

10000 élus locaux LaREM comme objectif après les municipales 2020

**“ VOTRE SOUTIEN EST VITAL
POUR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ
ET LES PROJETS QUE NOUS
PORTONS, TOUS ENSEMBLE ! ”**

STANISLAS GUERINI, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ



POURQUOI FAIRE UN DON À LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ ?

Traditionnellement, les partis politiques sont financés par la dotation publique, les cotisations des adhérents et des élus, ainsi que les dons des personnes physiques.

À La République En Marche, **nous souhaitons conserver la gratuité de l'adhésion à notre mouvement**, car elle participe à rendre la politique accessible au plus grand nombre.

Malgré la dotation publique de 22 millions d'euros et les dons de 1 million d'euros en 2018, **La République En Marche est le parti de la majorité présidentielle avec le plus petit budget annuel.**

Pour exemple, en 2015, le Parti socialiste disposait de 55 millions d'euros de recettes, suivi des Républicains avec 36 millions d'euros et du PCF avec 30 millions d'euros (*source: CNCCFP*).

C'est pour cela que le don reste une ressource financière vitale pour structurer et développer notre mouvement, partout dans les territoires.

Chaque don, quel que soit le montant, nous permet d'engager une action concrète pour réussir ensemble la transformation du paysage politique français.

C'est votre engagement qui fait vivre cette promesse !



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- En ligne sur : en-marche.fr/don
- Par envoi postal avec **un bulletin de don** à l'adresse suivante :
La République En Marche
Pôle Financier
63 Rue Sainte-Anne
75002 Paris
- Contact : dons@en-marche.fr

LA RÉDUCTION FISCALE

66 % de votre don vient en déduction de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Par exemple : un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 €. Le montant annuel de votre don ne peut pas excéder 7500 € par personne physique tous partis politiques confondus.

Le reçu fiscal pour votre don de l'année N vous sera envoyé au 2^e trimestre de l'année N+1.

Par exemple : pour un don effectué en 2019, le reçu fiscal vous sera envoyé vers le mois de mai ou juin en 2020.

Le reçu fiscal est édité par la Commission Nationale des Comptes

de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP) après la vérification de la liste des donateurs transmise par le mouvement au plus tard le 15 avril de l'année N + 1.

Il est à noter que vous n'avez pas besoin du reçu fiscal pour déclarer votre don aux impôts, il est seulement nécessaire lors d'un contrôle fiscal.

LA TRANSPARENCE

Dans toutes nos démarches, nos équipes veillent au quotidien à respecter toutes les exigences instaurées par le code électoral et la transparence financière. Tous nos comptes sont certifiés et contrôlés par les commissaires aux comptes et la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP).

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !